



**Ligue
Française
Contre
l'Épilepsie**

**BOURSE FRANCOPHONE DE RECHERCHE ET D'ACTION EN EPILEPTOLOGIE
POUR LES PAYS DU SUD**
Ligue Française Contre l'Épilepsie (LFCE)

BOURSE D'ACCES AUX SOINS POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC L'EPILEPSIE
Ligue Française Contre l'Épilepsie (LFCE) / Sanofi-Aventis - Accès aux Médicaments - Impact Epilepsy



BOURSES 2008

APPEL D'OFFRES

La Ligue Française Contre l'Épilepsie met à la disposition d'un candidat de moins de 40 ans, médecin ou autre professionnel oeuvrant dans le domaine de la santé dans des pays du Sud, deux bourses d'un montant de 10 000 Euros chacune. L'intitulé de ces bourses est : « Bourse Francophone de Recherche et d'Action en Epileptologie pour les Pays du Sud » et « Bourse d'Accès aux Soins pour les Personnes Vivant avec l'Épilepsie », en partenariat avec Sanofi-Aventis - Accès aux Médicament / Impact Epilepsy. Le montant de ces bourses est destiné à soutenir des projets réalisables sur deux ans portant sur une étude de recherche fondamentale ou clinique, ou une action médicale ou sociale concernant le domaine de l'épilepsie ou permettant la prise en charge et l'accès aux soins et aux médicaments de personnes vivant avec l'épilepsie. La contribution de ces projets à l'aide au développement dans le domaine de l'épilepsie (formation, mise en place de structures pérennes, soutien aux populations, etc.) sera particulièrement pris en compte.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Il doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- une demande de candidature.
- un curriculum du candidat.
- l'adresse courriel (internet) du candidat ou une adresse courriel où il puisse être joint.
- les coordonnées du candidat : adresse postale, téléphone, fax.
- le résumé du projet définissant en 10 lignes l'(les) objectif(s) poursuivi(s).
- l'exposé de l'état actuel du sujet, le protocole et les références essentielles, en 10 pages maximum.
- une lettre du responsable de la (principale) structure institutionnelle dans ou avec laquelle doit se dérouler le projet.
- l'estimation du coût financier et des possibilités de cofinancement.

Le dossier complet doit être adressé avant le 1 octobre 2008 au responsable de la Sous-commission Francophonie & Coopération de la LFCE :

Dr. Guy FARNARIER - Sous-commission Francophonie & Coopération de la LFCE

guy.farnarier@ap-hm.fr

ATTRIBUTION et REGLEMENT

Les candidatures seront sélectionnées par un jury composé de 8 membres.

Le candidat sera évalué selon les critères suivants : qualité et présentation du dossier en français / curriculum vitae / contribution du projet à la formation en épileptologie du candidat / contribution du projet à la formation en épileptologie d'autres intervenants / intérêt scientifique et médical du projet / intérêt pour la prise en charge, l'accès aux soins et aux médicaments des patients épileptiques / justification de l'utilisation des crédits de la bourse et cofinancements éventuels / faisabilité.

Des questions peuvent être posées par le jury par internet.

Le lauréat s'engage à communiquer à mi-parcours un état d'avancement du projet et à présenter le résultat du travail à la fin de la 2^{ème} année au cours des Journées Françaises de l'Épilepsie (JFE) de la Ligue Française Contre l'Épilepsie (LFCE), et dans un article à publier dans la revue *Epilepsies*.